

Rapport CAP 22 : articles de presse du mercredi 18 juillet 2018.

Article du quotidien *Le Monde* du 18 juillet 2018.

Les propositions du CAP 22 pour baisser les dépenses publiques

Selon « *Le Figaro* », les experts ont identifié une trentaine de milliards d'économies possibles

Voilà qui ne devrait pas arranger le gouvernement, désireux que le débat ne se focalise pas sur des chiffres non retenus. Le rapport du comité action publique 2022 (CAP 22) chargé de tracer des pistes de réforme de l'Etat et de baisse de la dépense publique, a identifié, « à moyen terme, une trentaine de milliards d'euros » d'économies possibles, selon *Le Figaro* du 17 juillet, qui s'est procuré une copie du rapport.

Composé d'une quarantaine d'experts des secteurs public et privé, français et étrangers, CAP 22 a formulé une vingtaine de propositions, indique *Le Figaro*, comme la suppression des aides « particulièrement inefficaces » (aides à la transition énergétique), ainsi que des « niches fiscales » tels les taux réduits de TVA, qui concernent le bâtiment et la restauration. Au total, ils estiment que ces suppressions feraient gagner plus de 5 milliards d'euros.

Vaste réorganisation

Le comité juge possible d'économiser 5 autres milliards en réformant le système de soins, avec le développement d'une offre locale et un renforcement de l'innovation. Le rapport propose également d'assouplir le statut de fonc-

Le rapport propose notamment d'assouplir le statut de fonctionnaire

tionnaire. Parmi les autres mesures : des transferts de compétences vers les collectivités locales, une simplification des organismes chargés de recouvrer les impôts, une réforme de Pôle emploi et des économies pouvant aller jusqu'à 400 millions d'euros dans l'audiovisuel public.

« Ces pistes ne correspondront pas forcément aux choix du gouvernement », précise encore *Le Figaro*, qui souligne que les experts n'ont pas voulu aborder le sujet par le prisme budgétaire, mais ont aussi suggéré des investissements. Matignon devrait tout de même s'en inspirer, alors que les lettres-plafonds, qui fixent ministère par ministère les crédits qui doivent être accordés pour 2019, devraient être envoyées dans les tout prochains jours, au terme de négociations tendues avec les intéressés.

Le gouvernement a annoncé la semaine dernière que les mesures préconisées par CAP 22 seraient révélées « au fur et à mesure » des réformes, et que le rapport ne serait rendu intégralement public qu'après octobre. « *Le gouvernement maintient sa méthode : travailler sur ses propositions, décider, publier le rapport après* », a expliqué Matignon après la publication de l'article du *Figaro*. « *Après Bercy, une dizaine de grands chantiers issus de CAP 22 vont se succéder très vite, juste avant et juste après la trêve estivale* », précise au *Monde* une source issue de la majorité. Mercredi 11 juillet, Bercy s'est déjà attelé à la tâche en annonçant une vaste réorganisation de la direction générale des finances publiques, mais sans donner de chiffres de suppression de postes.

CAP 22 devait constituer le bras armé de l'exécutif pour identifier les domaines de réforme de l'Etat, afin de parvenir à l'objectif de baisse de 4 points de PIB de la dépense publique durant le quinquennat (soit près de 100 milliards d'euros d'économies). Mais, après avoir planché tout l'automne et s'être vu signifier une remise de rapport au premier trimestre 2019, CAP 22 avait vu la

publication de ses travaux, jugée trop explosive, progressivement décalée jusqu'en juin.

Le rendu du rapport est surveillé avec attention par les responsables politiques. Jeudi 12 juillet, lors du débat d'orientation de finances publiques à l'Assemblée nationale, l'opposition avait fustigé le manque de précisions donné par Bercy sur les économies de moyens et de postes qui seront contenues dans le projet de loi de finances (PLF) 2019, à venir fin septembre.

Valérie Rabault, présidente du groupe Nouvelle Gauche et ancienne rapporteuse générale du budget, s'était inquiétée que 2019 soit l'année « de tous les dangers de dérapages budgétaires ». « CAP 22 est mystérieux, opaque. Soit vous n'avez pas d'éléments, soit vous les jugez dangereux », avait tancé Eric Woerth, le président LR de la commission des finances. « Faites-moi confiance », s'était contenté de répondre le ministre de l'économie, Bruno Le Maire. Le président du parti Les Républicains (LR), Laurent Wauquiez, a, lui, exigé que le rapport soit rendu public, afin qu'il y ait un « débat national ». ■

AUDREY TONNELIER

Réforme de l'Etat : l'exécutif continue d'avancer à son rythme

BUDGET

Le gouvernement affiche « la plus grande prudence » sur les propositions du rapport CAP 22, publiées par « Le Figaro ».

Il doit faire des annonces sur l'audiovisuel cette semaine, puis d'ici à fin juillet sur la politique de l'emploi et le sport.

Isabelle Ficek
@IsabelleFicek

L'histoire du rapport des experts du Comité action publique 2022 sur la réforme de l'Etat, c'est un peu, s'agace un conseiller proche du président, « celle du scarabée bousier qui pousse sans fin sa boule en rond. Là, on va arrêter de pousser la boule. » Pour éviter les polémiques autour de mesures potentiellement explosives mais pas arbitrées, ou non abouties, le gouvernement avait en effet décidé de ne pas publier le fameux rapport avant que les décisions de réformes et d'économies ne soient prises.

La semaine dernière, le Premier ministre, qui recevait à Matignon les membres du CAP 22 pour les remercier de leurs travaux – manière de leur montrer malgré tout qu'ils n'étaient pas totalement enterrés mais aussi tentative pour démentir toute baisse d'ambition sur la réforme de l'Etat –, a confirmé que le rapport serait publié cet automne, au terme de tous les arbitrages.

Las, mardi, « Le Figaro » a publié une partie des « 22 propositions pour changer de modèle » préconisées par les experts. Elles vont de l'audiovisuel public au système de soins en passant par la suppression des doublons Etat/collectivités, la simplification du recouvrement des impôts ou encore la fin de certaines niches fiscales et sociales. Est évoqué pour les fonctionnaires « un assouplissement du statut pour offrir la possibilité



Le Premier ministre, qui recevait à Matignon les membres du CAP 22, a confirmé que le rapport serait publié cet automne, au terme de tous les arbitrages. Photo Hamilton/RÉA

d'évolutions différenciées entre les trois fonctions publiques ». Des préconisations qui représentent au total une trentaine de milliards d'euros, comme « Les Echos » l'avaient révélé le mois dernier.

« On ne va pas commenter un rapport qu'on a décidé de ne pas publier maintenant et dont on n'endosse pas les mesures », prévient-on à l'Élysée. A Matignon, on défend évidemment la méthode choisie : « Ce qui compte, ce sont les décisions que l'on va prendre, rien d'autre. Il y a des idées que l'on prend, d'autres pas, d'autres encore qu'on instruit. Le rapport sera rendu public à la fin, on ne change rien. »

Mesures sur la politique de l'emploi

Sur le fond, des réformes ont déjà été lancées après des « ateliers thématiques » tenus dans le cadre du CAP 22. C'est le cas de celle de l'administration fiscale, annoncée la semaine dernière par le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin. Sur l'audiovisuel, des annonces auront lieu cette semaine. D'autres ateliers thématiques se tiendront en juillet et le gouvernement pourrait, dans les deux

« Ce qui compte, ce sont les décisions que l'on va prendre, rien d'autre. Il y a des idées que l'on prend, d'autres pas, d'autres encore qu'on instruit. Le rapport sera rendu public à la fin, on ne change rien. »

UNE SOURCE À MATIGNON

semaines à venir, annoncer des mesures sur la politique de l'emploi mais aussi sur le sport, autour de la création d'une Agence du sport.

Prudence sur les prélèvements obligatoires

De quoi se donner le temps d'arbitrer d'autres dossiers difficiles. De quoi, aussi, distiller les annonces

sur les « transformations », sans mettre en avant les volets qui fâchent, comme les suppressions de postes à la clé.

Le plan hôpital, en revanche, attendu à la rentrée, avance de façon assez indépendante des orientations du rapport. Les aides aux entreprises demeurent, elles, un sujet étudié par le gouvernement. Mais le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, qui avait ouvert, dans la droite ligne du rapport, le dossier de la TVA réduite dans certains secteurs, l'a rapidement fermé pour la restauration. Le rapport visait du côté de la suppression des aides et niches un impact de plus de 5 milliards d'euros, via 1 milliard d'économies, mais surtout près de 7 milliards de recettes nouvelles.

« Ces 30 milliards, ce sont des économies, mais aussi des hausses fiscales. Le gouvernement sera plus que prudent sur ce qui relève des prélèvements obligatoires, prévient Matignon, car l'objectif est de globalement les baisser. On veut trouver des économies, et en même temps baisser les prélèvements obligatoires et assainir les finances publiques. » Une équation difficile et forcément douloureuse à court terme. ■

Le rapport CAP22 fuite, avec 30 milliards d'euros d'économies à la clé

17 juil. 2018, PAR Laberrondo Pierre

NICOLAS MESSYASZ/SIPA

Confier le recouvrement de l'impôt et le contrôle, le conseil aux entreprises, les statistiques ou études économiques à des agences, étendre le principe de l'utilisateur-payeur pour les contrôles sanitaires, les transports et les services consulaires font partie des préconisations du rapport, toujours confidentiel et dont les principaux éléments ont été dévoilés dans *Le Figaro* le 17 juillet.

De bout en bout, la communication sur les travaux en matière de réforme de l'État aura été chaotique, improbable et surtout fort peu propice à la pédagogie et au sens. Alors que le gouvernement d'Édouard Philippe avait annoncé, le 12 juillet, que le rapport qu'il avait commandé en octobre dernier à un comité d'une trentaine d'experts (CAP22) ne serait dévoilé qu'à l'issue des décisions prises en la matière, en octobre, *Le Figaro* en publie, ce 17 juillet les principaux axes. Texte "secret" dont le gouvernement ne savait plus trop quoi faire médiatiquement, à force de repousser sa présentation, initialement prévue début mai.

Premier élément d'information donné par *Le Figaro*, les experts visaient bien, dans leur rapport, des économies à hauteur de 30 milliards d'euros. Un chiffre qui avait déjà circulé dans la presse.

Nouveau "contrat social"

Au chapitre de la philosophie, le comité est en phase avec le pouvoir actuel et utilise des expressions largement mobilisées par l'exécutif depuis mai 2017 : *"plus de confiance et de responsabilisation, l'utilisation de tout le potentiel offert par le numérique et un nouveau contrat social entre l'administration et ses collaborateurs"*. Avant d'ajouter que ce nouveau "contrat social" devrait notamment passer par un *"assouplissement du statut pour offrir la possibilité d'évolutions différenciées entre les trois fonctions publiques"*. Pour les détails, il faudra repasser.

Le comité coprésidé par Véronique Bédague-Hamilius, Frédéric Mion et Ross McInnes juge que les administrations centrales dans les ministères devraient se recentrer sur leurs missions cœurs. Est notamment évoqué le cas de la citadelle Bercy, invitée à se débarrasser du recouvrement de l'impôt et du contrôle, du conseil aux entreprises, des statistiques ou des études économiques... Lesquels seraient conduits par des agences. La direction générale des finances publiques (DGFIP) se verrait pour sa part confier l'ensemble du recouvrement des taxes fiscales quand l'Urssaf recouvrerait toutes les cotisations sociales.

Les experts veulent aussi mettre *"mettre un terme à toutes les interventions publiques dont l'efficacité n'est pas démontrée"*. Cet objectif serait atteint par la suppression de multiples aides jugées peu efficaces (taux réduits de TVA, aides à l'innovation, péréquation de la taxe d'aéroport, multiples coups de pouce à la transition énergétique...).

Pousser le concept de l'utilisateur-payeur

Autre proposition, le comité propose d'*"étendre le principe de l'utilisateur/payeur dans 3 domaines (contrôles sanitaires, transports et services consulaires) pour inciter les usagers à adopter des comportements plus vertueux et moins coûteux pour la société"*, écrit *Le Figaro*, et ce pour un gain attendu de 2,3 milliards d'euros.

Au chapitre de l'emploi, le comité suggère d'accroître la responsabilisation des chômeurs en organisant la mise en concurrence de tous les services d'aide au retour à l'emploi et en recentrant Pôle emploi sur ses missions d'indemnisation, de contrôle et d'accompagnement des chômeurs les moins autonomes.

En matière d'organisation territoriale, CAP22 propose d'en finir avec les doublons État-collectivités, pour un gain d'économies d'1 milliard d'euros. Le rapport estime ainsi que *"l'État doit renoncer complètement aux compétences qu'il a décentralisées"* en achevant la décentralisation. Sont visées, selon le quotidien : les politiques de la jeunesse, de la formation, de l'aménagement. Mais les experts poussent l'exécutif à aller plus loin en transférant de nouvelles compétences dans des domaines comme le ferroviaire, l'énergie ou le logement.

Pas sûr que ces propositions, très peu détaillées, contribuent à donner du sens à l'ensemble. Le gouvernement a fait savoir, ces dernières semaines, qu'il n'entendait pas que ses décisions soient confondues avec le rapport, entretenant par là-même à court terme la confusion sur le degré d'application des préconisations de CAP22.

Moment de vérité à la rentrée

En coulisse, certains n'hésitent pas à dire que ce rapport est enterré. Reste que le gouvernement doit concrétiser la promesse d'une baisse de la dépense publique à hauteur de 60 milliards d'euros, notamment au moyen de la suppression, d'ici 2022, de 50 000 postes dans la fonction publique de l'État. Il faudra plutôt en supprimer 70 000, à en croire la Cour des comptes, afin de compenser les 20 000 postes dont la création est déjà prévue d'ici la fin du quinquennat. Pour supprimer ces postes, le gouvernement a promis qu'il n'utiliserait pas le rabot budgétaire pratiqué sous les ères Sarkozy et Hollande.

Des ateliers sectoriels consacrés aux objets de réforme du programme Action publique 2022 les plus structurants se dérouleront entre juillet et octobre, a indiqué Matignon à l'issue d'une rencontre avec les membres du comité Action publique 2022, le 12 juillet. Le gouvernement annoncera, après chaque atelier, ses décisions opérationnelles et un calendrier de mise en œuvre.

À Bercy, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a commencé à annoncer quelques axes de réforme autour des missions, comme la suppression de 25 petites taxes. L'exécutif souhaite aussi redonner à la DGFIP le recouvrement de l'essentiel de la fiscalité relevant de l'État, la douane ne conservant que la fiscalité proprement douanière, c'est-à-dire relevant des missions de contrôle des flux et des marchandises.

Déjà annoncé, le *"rapprochement"* entre le recouvrement réalisé au sein des sphères de l'État et de la sphère sociale sera bien opéré, lui aussi, sous ce quinquennat, *via* la création d'une agence unique du recouvrement. Mais au-delà de ces quelques annonces, l'opération reste encore très floue. Le moment de vérité devrait se produire lors de la présentation du projet de loi de finances pour 2019, prévue en septembre. Ensuite, peut-être, viendra la question de la pédagogie et de la communication.



SOCIAL-ECO

FONCTION PUBLIQUE

Cap 2022 : les pistes explosives des « experts »

Dévoilées hier par le Figaro, les propositions du comité sur la réforme de l'état confirment les inquiétudes des syndicats.

«Le rapport Cap 2022 reprend puissance 10 ce que dit le gouvernement, a réagi Christian Grolier, le secrétaire général FO fonctionnaires. Il s'est engagé à ne pas publier ce document, alors que ce dernier se retrouve dans la presse. C'est une stratégie politique pour nous dire, vous voyez, ça pourrait être pire, donc acceptez ce qu'on vous propose. » « Il n'y a rien de moderne, il y avait déjà celui de Gérard Longuet, en 1979, qui prévoyait une saignée dans la fonction publique. Les thèses libérales les plus archaïques sont reprises au détriment des citoyens et des agents », a estimé Jean-Marc Canon, secrétaire général de l'Union fédérale des syndicats de l'état CGT. C'est peu dire si les 22 propositions des « experts économiques » issus du privé n'enchangent pas les syndicats.

Si le comité Cap 2022 se défend d'aborder la fonction publique et les services publics à travers le prisme comptable, il préconise une baisse des dépenses, à moyen terme, d'une « trentaine de milliards d'euros », selon un document du Figaro. L'objectif est de « mettre un terme à toutes les interventions publiques dont l'efficacité n'est pas démontrée ». C'est tout naturellement que le système de soins, déjà à bout de souffle, est passé à la moulinette avec « plus de 5 milliards d'économies » possibles grâce à des révisions de l'organisation. Pour Pôle emploi, les « experts » proposent une mise en concurrence des services d'aide au retour à l'emploi, et une concentration de ses missions sur l'indemnisation, le contrôle et l'accompagnement. Miracle : selon eux, il en découlera une baisse de la durée du chômage et des économies

de « 350 millions d'euros ». La chasse aux moindres coûts est l'obsession des patrons et des énarques, mandatés par Matignon depuis octobre 2017 pour réfléchir à la prochaine réforme de l'état.

Une refonte qui va définir un « nouveau contrat social entre l'administration et ses collaborateurs », avec un « assouplissement du statut pour offrir la possibilité d'évolutions » entre les trois versants de la fonction publique. Matignon a la main pour décider des coupes budgétaires, au moment où les lettres plafonds, qui déterminent ministère par ministère les crédits alloués pour 2019, devraient être envoyées dans les prochains jours, à l'issue de négociations avec les intéressés. ■

par Lola Ruscio

